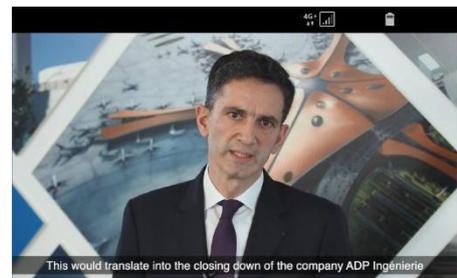


Groupe ADP – licenciements à huis clos

Au lendemain de l'annonce à la Presse, par le Groupe ADP, d'un plan de départs volontaires (1150 salariés, dont 700 postes non remplacés), le Groupe ADP procède en catimini au licenciement sec des 339 salariés de sa filiale d'ingénierie aéroportuaire, ADP Ingénierie.

Dialogue social et licenciement YouTube le lendemain.

À la suite du **communiqué de presse du Groupe ADP**, M. Xavier HURSTEL, Directeur Général Adjoint du Développement du Groupe ADP et PDG d'ADP Ingénierie, a annoncé à l'ensemble des salariés **la liquidation et la fermeture de la société** et par conséquent, le licenciement de ses 339 salariés (**dont 199 salariés de droit français**).



Une annonce passée sous silence.

Le Groupe ADP communique haut et fort dans les médias la qualité de son « **dialogue social** » et **l'absence de départs contraints**. **La réalité est toute autre** pour les salariés d'ADP Ingénierie dont les organisations syndicales ne se sont **jamais vues proposer le moindre dialogue**.

La communication faite sur YouTube le 10 décembre n'a pas fait la une de la Presse : **le Groupe ADP ne souhaite pas communiquer** ? Pourtant, elle résonne, pour les salariés d'ADP Ingénierie, comme **une injustice, un abandon déloyal**. En effet, les plans stratégiques d'ADP Ingénierie ont toujours été validés et pilotés par le Groupe. Les salariés se sont appliqués à les mettre en œuvre avec de nombreux succès qui ont permis au Groupe ADP de développer son image à l'international.

Actionnaire principal : L'État français.

Quelle sera la réaction de l'État français, qui a dépensé plus de 200 milliards d'euros depuis le début de la crise pour soutenir l'économie (et dont le Groupe ADP a largement profité depuis 9 mois) et qui affirme que les salariés ne doivent pas être la « variable d'ajustement des difficultés économiques actuelles » ? Le « Quoi qu'il en coûte ! » présidentiel semble déjà bien loin.

Comment répondre aux enjeux technologiques et environnementaux immenses du transport aérien quand l'État approuve le démantèlement de l'ingénierie aéroportuaire française ?

Quelles seront les conséquences du presque millier de pertes sèches d'emplois pour les bassins d'emploi autour des aéroports d'Orly et de Roissy CDG - 200 licenciements chez ADP Ingénierie (Projet de fermeture et de PSE) et 700 postes non remplacés chez ADP SA (RCC Groupe) ?

Reclassement total au sein d'ADP.

Les salariés revendiquent un reclassement total au sein d'ADP SA et refusent un sacrifice humain et industriel sur l'autel d'un capitalisme violent et court-termiste.

ADP Ingénierie en quelques mots :

Le Groupe ADP, via ses filiales **ADP Ingénierie** et **Merchant Aviation**, conçoit, aménage et développe des plateformes aéroportuaires dans le monde entier. Rassemblant plus de 40 nationalités différentes, ADP Ingénierie couvre un champ de compétences très large : missions d'audit et de conseil, conception architecturale et technique, supervision de travaux et d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou encore maîtrise d'ouvrage déléguée (« project management »).

750

références dans près de 100 pays

+140

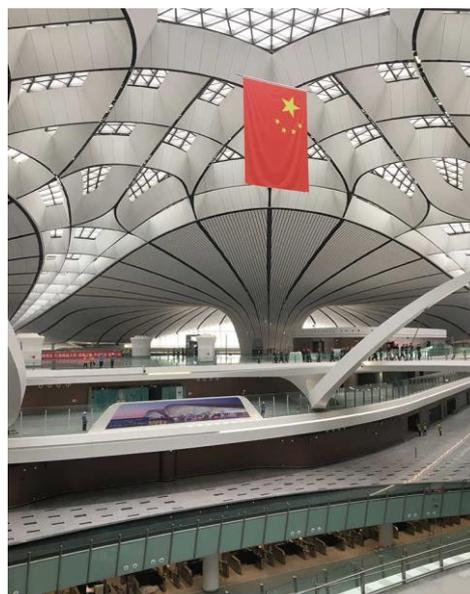
missions d'ingénierie actuellement en cours

42

nationalités au sein d'ADP Ingénierie

Combinant les savoir-faire d'un bureau d'architectes et d'ingénieurs, ADP Ingénierie est capable d'intervenir à chacune des grandes étapes d'un projet d'infrastructure aéroportuaire : des études de faisabilité pour choisir le site d'un nouvel aéroport jusqu'au pilotage des travaux pour l'extension d'un terminal, la mise en place d'une nouvelle tour de contrôle ou encore un trieur à bagages, mais aide également les aéroports de toutes tailles à améliorer la gestion et l'opérabilité de leurs structures.

ADP Ingénierie est aujourd'hui la seule entreprise d'ingénierie proposant une expertise à 360° et dédiée à 100 % au monde aéroportuaire : participation à plus de **750 projets** dans le monde au cours des 20 dernières années. À son actif notamment la conception du plus grand trieur à bagage du monde à Dubaï, ou encore le design du nouvel aéroport de Pékin-Daxing.



Aéroport de Pékin-Daxing (Chine)

Profitant des opportunités offertes par les nouvelles technologies, les filiales d'ingénierie du Groupe ADP apportent des solutions innovantes dans de nombreux domaines techniques : systèmes de navigation aérienne, trieurs à bagages, systèmes de gestion de sûreté et de sécurité, réseaux de télécommunication, etc.

À ce jour, ADP Ingénierie est une société mondialement reconnue dont le Groupe ADP a toujours relevé le caractère stratégique pour son développement à l'international.

Le Communiqué de presse du 9 décembre 2020



FINANCE & GOUVERNANCE

LE GROUPE ADP ANNONCE LA SIGNATURE D'UN ACCORD DE RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE À L'UNANIMITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES

TREMBLAY-EN-FRANCE, LE 9 DÉCEMBRE 2020   

Le Groupe ADP, à l'instar de toutes les entreprises du secteur aérien, est frappé de plein fouet par les conséquences de la crise du Covid-19.

Dans ce contexte, le Groupe ADP doit s'adapter pour passer d'un modèle d'accompagnement de la croissance à un modèle de gestion d'une situation dans laquelle les activités et les investissements seront réduits.

Pour y parvenir, un ensemble de trois accords indissociables - rupture conventionnelle collective, accord de performance collective et activité partielle de longue durée - avait été proposé à la négociation des organisations syndicales représentatives d'ADP SA le 31 août. La direction a pris acte, le 5 novembre dernier, de la non-signature par la majorité des organisations syndicales des accords proposés.

Pour autant, afin de donner une nouvelle chance au dialogue social, et d'éviter toute suppression d'emploi contrainte au sein d'ADP SA, la direction a souhaité proposer un nouveau projet d'accord de rupture conventionnelle collective qui a été soumis au cours des deux dernières semaines à la négociation avec les organisations syndicales représentatives.

Le Groupe ADP salue aujourd'hui la qualité du dialogue social et l'esprit collectif de responsabilité qui a permis de recueillir les signatures à l'unanimité des organisations syndicales représentatives.

L'accord, qui doit désormais être validé par la Direccte, fixe à 1150 le nombre maximum de départs volontaires dont 700 ne seront pas remplacés. Dans ce cadre, la direction s'engage à ce qu'aucun départ contraint pour motif économique n'ait lieu jusqu'au 1er janvier 2022.

Cet accord s'inscrit dans l'objectif poursuivi dès le début des négociations sociales : sauvegarder durablement l'entreprise et préserver ses compétences tout en évitant des départs contraints

 ACCORD, DIALOGUE SOCIAL, HOME, RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE (RCC), SYNDICATS